

CoBRA

UNE ACTION CONCERTÉE ENTRE BIBLIOTHÈQUES NATIONALES

COBRA n'est pas un nouveau serpent de mer de la Commission européenne, mais une « action concertée » entre bibliothèques nationales, mise en place à l'automne 1993¹ par la Commission européenne (DG XIII) et la Conférence des bibliothèques nationales européennes (CENL).

Cette initiative part du constat de la faible participation des bibliothèques nationales aux projets européens comparée à l'implication de bibliothèques universitaires, centres de documentation ou à la participation du secteur privé.

COBRA (COmputerised Bibliographic Record Action), qui s'inscrit dans le cadre du plan d'action européen pour les bibliothèques, a été financé dans un premier temps par la Commission pour une durée de deux ans, 1993-1995. A l'issue de cette première phase, il nous semble intéressant de faire le point sur son fonctionnement et sur les projets en cours. La BNF, membre de COBRA, souhaite ainsi, à travers ce rapide panorama, partager avec l'ensemble des acteurs français l'engagement qu'elle a pris en matière de coopération scientifique européenne.

COBRA a pour objectif de :

- donner une dimension européenne à la fourniture et à l'échange de données bibliographiques gérées par les bibliothèques nationales ou autres organismes nationaux ;

- favoriser le rapprochement entre bibliothèques et éditeurs pour la création et la diffusion de données bibliographiques ;

- améliorer la qualité et l'efficacité des services rendus par les bases bibliographiques nationales ;

- encourager le développement de la normalisation dans la fourniture et l'utilisation de notices bibliographiques.

Les partenaires

En sont membres des bibliothèques nationales d'Europe, des agences bibliographiques et des éditeurs. COBRA est piloté par un forum composé de représentants de bibliothèques nationales qui rend compte de ses travaux à la CENL. Il définit un plan d'action pour la réalisation des objectifs définis ci-dessus. Ce forum est composé de la British Library (Grande-Bretagne), la Deutsche Bibliothek (Allemagne), la Koninklijke Bibliotheek (Pays-Bas), l'Instituto da Biblioteca Nacional e do Livro (Portugal), l'Helsingin Yliopiston (Finlande), la Bibliothèque nationale de Suisse, la Bibliothèque nationale d'Irlande et la Bibliothèque nationale de France. Celle-ci participe activement tant au forum qu'aux groupes de travail. Le forum est présidé par le Dr Brian Lang, *Chief Executive* de la British Library, contractant principal de la Commission.

Le fonctionnement

Depuis sa première réunion en octobre 1993, le forum a mis en place

SONIA ZILLHARDT

Bibliothèque nationale de France, Direction du Développement scientifique des réseaux

E-mail : sonia.zillhardt@bnf.fr

1. Cf. Michel MELOT, « Où en est le plan d'action européen pour les bibliothèques ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 39, n° 1, 1994, p. 82-83.

des groupes de travail chargés de mettre en œuvre le plan d'action qu'il a défini. Chaque groupe de travail est animé par un représentant d'une bibliothèque nationale. D'autres participants venant de l'édition ou du secteur marchand de la fourniture de notices bibliographiques sont associés aux groupes qui rendent compte de leurs travaux. Le forum présente ensuite à la Commission européenne des recommandations d'actions.

Les groupes de travail, passés de cinq en 1994 à trois en 1995, ont engagé des réflexions et lancé des études et projets sur les enjeux techniques suivants.

Le groupe de travail 1 est consacré à l'amélioration des services bibliographiques européens. L'objectif est d'améliorer les délais, la couverture et la disponibilité des services bibliographiques, en développant de nouveaux modèles et méthodes de coopération entre tous les secteurs impliqués (éditeurs, fournisseurs de notices...). Il étudie tout particulièrement le traitement des documents électroniques. L'analyse des besoins spécifiques des utilisateurs de services et produits bibliographiques, menée par le groupe 2, a été intégrée aux travaux des autres groupes de travail, comme axe transversal de réflexion.

Le groupe 3 développe et teste la faisabilité de la distribution en réseau des données bibliographiques, à partir de réseaux d'infrastructures existants. Face au développement des services accessibles sur Internet, cet axe de travail s'étend aujourd'hui au rôle des bibliothèques nationales dans l'identification des services offerts sur les réseaux. Le groupe 4 a concentré ses travaux sur l'identification des obstacles à l'échange de données bibliographiques, telle l'absence d'harmonisation dans le traitement des caractères multiscripts ou les fichiers d'autorité auteurs.

L'examen de la disponibilité à long terme des publications électroniques, mené par le groupe 5, met l'accent sur le stockage physique de ces documents (logiciels, bases de données, produits multimédias). En effet, face à l'accélération des changements de matériels et logiciels informatiques, des différentes versions de systèmes

d'exploitation, les bibliothèques doivent s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour être en mesure – dans 5, 10, 15 ans et plus – d'offrir l'accès et la consultation de ces documents d'un type nouveau. De plus, l'explosion des serveurs www pose avec acuité le problème de la gestion et de la conservation des documents électroniques diffusés directement sur les réseaux. Ce chantier a également été ouvert par les membres du groupe.

**LE CONTRÔLE
DES AUTORITÉS
PRATIQUÉ PAR
LES BIBLIOTHÈQUES
NATIONALES
APPORTE
UNE VALEUR
AJOUTÉE
SIGNIFICATIVE
AUX SERVICES
OFFERTS PAR
CES INSTITUTIONS**

La modification de la composition des groupes de travail entre 1994 et 1995 illustre un recentrage des préoccupations des bibliothèques nationales sur la gestion des documents électroniques et les services en réseau.

Les actions en cours

Ces différents travaux ont conduit la Commission européenne à financer des études de faisabilité et des projets pilotes qui ont, pour la plupart, commencé en 1995 et se termineront en 1996.

Stockage et fourniture

Une étude sur le dépôt légal, sur les conditions de stockage et d'accès aux documents électroniques, est actuellement menée par une société de consultants hollandaise, le NBBI (Netherlands Bureau for Libraries and Information). Le rapport final a été présenté lors d'un atelier organisé par la DG XIII le 18 décembre 1995.

Une étude des modèles pour la fourniture de données et de services bibliographiques en Europe est actuellement menée par la société française Tosca. Les premiers résultats anticipent une évolution du marché des données bibliographiques vers une concurrence accrue entre bibliothèques nationales et fournisseurs privés du secteur du livre. Sont également mises en évidence les différences dans les formats utilisés par les bibliothèques (formats Marc) et le secteur privé (SGML). La distribution des données bibliographiques sur CD-ROM ou sur réseau en Europe recouvre aujourd'hui une réalité hétérogène, qui entraîne des délais trop longs et des coûts trop élevés. La création d'une bibliographie européenne, cumulative des bibliographies nationales, pourrait être l'une des recommandations de ce rapport. Concernant les descriptions bibliographiques elles-mêmes, le contrôle des autorités pratiqué par les bibliothèques nationales apporte une valeur ajoutée significative aux services offerts par ces institutions. Toutefois, des problèmes restent en suspens concernant l'indexation matière et le multilinguisme.

A partir de ces observations, le rapport final, disponible depuis le début de 1996, propose un modèle pour un développement harmonisé des services bibliographiques en Europe, ainsi qu'un plan d'action pour améliorer la collaboration entre les fournisseurs privés et les bibliothèques, et un rapprochement avec les utilisateurs.

L'étude FLEX

Directement liée à ce problème d'échanges de données, une étude technique sur les labels des fichiers bibliographiques, nom de code FLEX,

a été confiée au NCC (National Computing Centre) de Londres. Une normalisation des étiquettes et des noms de fichiers accompagnant le transfert électronique des fichiers bibliographiques (FTP) sur les réseaux devrait faciliter l'échange de données, non seulement au niveau européen mais aussi au niveau international. Ce type de service, encore embryonnaire en Europe (les données sont échangées sur bande, sur disquettes ou CD-ROM), se développe aux Etats-Unis, la Library of Congress ayant produit en 1994 des spécifications USMarc pour le transfert de fichier.

L'étude CHASE

L'étude CHASE, qui n'a rien d'un roman policier, porte sur la normalisation des jeux de caractères (*Character Set Standardisation*) et teste la faisabilité de migration des différents jeux de caractères actuellement utilisés par les bibliothèques vers Unicode. Géré par la British Library, ce projet appuie l'adoption et l'implémentation par les bibliothèques nationales de la norme de caractères ISO 10646 niveau 3, équivalent d'Unicode.

Cette première phase permettra d'évaluer les implications techniques et économiques de l'adoption de cette norme par les différents acteurs. Des échantillons de données bibliographiques, fournis par les partenaires, sont convertis vers Unicode et rendus accessibles sur différents supports à un groupe représentatif d'utilisateurs de données bibliographiques. Les résultats de ces tests seront disponibles dans le courant de cette année.

Le projet AUTHOR

AUTHOR, projet pilote conduit par la Bibliothèque nationale de France, a pour but de promouvoir la disponibilité et la réutilisation des notices d'autorité noms de personnes et collectivités produites par les bibliothèques nationales et de réduire ainsi le temps consacré au catalogage tout en améliorant la normalisation des points d'accès.

Les partenaires (British Library, Bibliothèque royale Albert 1^{er} de Belgique, Bibliothèque nationale d'Espagne,

l'Instituto da Biblioteca Nacional e do Livro du Portugal) ont à ce jour analysé les différents formats nationaux d'autorité et complété des tables de conversion vers le format Unimarc. Le Bureau Van Dijk accompagne le déroulement du projet technique de développement d'une plate-forme de tests, destinée à évaluer la faisabilité d'un échange euro-

***AUTHOR A POUR BUT
DE PROMOUVOIR
LA DISPONIBILITÉ
ET
LA RÉUTILISATION
DES NOTICES
D'AUTORITÉ NOMS
DE PERSONNES ET
COLLECTIVITÉS
PRODUITES PAR
LES BIBLIOTHÈQUES
NATIONALES ET
DE RÉDUIRE AINSI
LE TEMPS CONSACRÉ
AU CATALOGAGE***

péen des autorités auteur. Les résultats de ce projet devraient être disponibles fin 1996 et des recommandations seront également transmises au PUC (Permanent Unimarc Committee) sur la définition d'une notice minimale permettant l'échange entre bibliothèques.

Le projet Unimarc

Le projet Unimarc, dirigé par la Bayerische Staatsbibliothek (Allemagne), apporte sa contribution au

débat sur les formats en testant la faisabilité d'utiliser Unimarc dans une base multinationale.

Il a pour objet de comparer des notices bibliographiques fournies en Unimarc (notices directement saisies en Unimarc et notices converties depuis un format national) par plusieurs bibliothèques européennes. Seront alors mises en évidence les différentes interprétations et utilisations d'Unimarc, faites en fonction de règles nationales de catalogage et de formats qui les reflètent.

A partir de l'analyse de ces divergences, il devrait être possible de signaler celles qui sont à l'origine de problèmes lors de la fusion de notices d'origines différentes dans une base de données unique. En collaboration avec le PUC, des recommandations sur les choix à faire parmi les différentes options possibles par le format Unimarc seront émises. Ce projet est mené en relation étroite avec le projet HPB (Hand Press Book), base de données européenne du livre ancien du CERL (Consortium européen des bibliothèques de recherche).

L'étude Metric

L'exploitation de données bibliométriques est l'objet de l'étude Metric, menée par la Deutsche Bibliothek.

Exploiter des informations statistiques à partir des bases de données bibliographiques demande au préalable la définition d'un prototype européen commun capable de gérer des informations marketing ou analytiques pointues. Ce prototype, compatible bien évidemment avec les bases et formats existants sera testé dans le cadre de Metric et les résultats disponibles en 1996.

Le projet Biblink

A ces actions pilotes viendra s'ajouter en 1996 un nouveau projet de coopération entre éditeurs et bibliothèques, Biblink, destiné à identifier les documents électroniques diffusés sur les réseaux. La BNF participe à ce projet, retenu lors du dernier appel à propositions lancé par la Commission européenne en mars 1995². Les études et projets présentés ci-dessus forment l'épine dorsale de COBRA³. Toutes ces actions, financées, rappelons-le, à 100 % par la Commission européenne, doivent permettre de créer le réseau européen des bibliothèques qui, à l'heure des autoroutes de l'information, est plus que jamais nécessaire pour valoriser le patrimoine culturel européen. Cette ambition s'étend largement au-delà des missions des bibliothèques natio-

nales pour englober l'ensemble des bibliothèques européennes.

La Commission a d'ailleurs retenu la proposition de financement d'une deuxième phase, COBRA 2, qui s'étalera de 1996 à 1998, date de la fin du 4^e programme cadre de recherche et développement.

En effet à partir des résultats de ces premières études de faisabilité et projets pilotes, COBRA devra permettre aux acteurs de lancer des projets opérationnels pour concrétiser la synergie européenne entre bibliothèques nationales ou avec les acteurs du privé.

Novembre 1995

2. Une présentation détaillée des autres projets européens en cours se poursuivra dans un prochain numéro du *BBF*.

3. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du secrétariat permanent de CoBRA :

Katherine Gryspeerdt
The British Library, The National Bibliographic Service (London Unit)
2 Sheraton Street, London, W1V 4BH. UK
Tél : 44 171 412 7086. Fax : 44 171 412 7018
e-mail : katherine.gryspeerdt@bl.uk
ou auprès de la BNF :
Sonia Zillhardt, Ddsr
2 rue Vivienne, 75081 Paris Cedex 02
Tél : 47 03 77 08. Fax : 47 03 81 50
e-mail : sonia.zillhardt@bnf.fr